

Initiales personnelles : _____	Montant total de l'allocation : _____
Numéro de demande : _____	Durée de l'allocation en mois : _____
	Montant mensuel de l'allocation : _____

-Demande d'allocation de cas social grave-

Informations sur la situation

- En raison de circonstances qui ne sont pas dues à ma faute, je suis tombé dans une situation de vie, dans laquelle mon revenu et mes biens ne sont pas suffisants pour couvrir mon coût de la vie.
(les circonstances suivantes ne justifient pas l'octroi d'une allocation de cas social grave :
1. *l'attente du traitement d'une demande de BAföG ou d'une autre prestation sociale,*
2. *l'obtention de travaux oraux et écrits ou d'examens,*
3. *l'expiration ou le refus de prestations financières selon le BAföG ou d'autres prestations sociales)*

- On m'a déjà accordé une allocation transitoire, mais la période d'octroi se terminera avant la fin prévisible de ma situation critique. Actuellement, je ne suis pas encore à même d'assurer ma subsistance par mes propres moyens. Le refus de la prolongation des prestations signifierait donc une dureté particulière pour moi.

La fin de ma situation critique est prévue pour la date suivante : _____

Numéro de demande de l'allocation transitoire déjà accordé : _____

**Veillez décrire les circonstances, par lesquelles vous êtes tombés dans votre situation critique.
/Veillez expliquer, pourquoi la durée accordée de l'allocation ne suffit pas pour surmonter votre situation critique.**

Mes coordonnées bancaires désirées pour le paiement de l'allocation :

Numéro de compte/IBAN : _____

Banque : _____

Code de banque/BIC : _____

Information

Cette allocation transitoire contient un co-financement par le DAAD. Le virement est effectué par le bureau international (Akademisches Auslandsamt), c'est pourquoi il est possible qu'il se passe une durée de normalement quelques jours jusqu'à deux semaines entre la date de l'octroi de votre demande et le déboursement réel du montant de l'allocation.

Déclaration de protection des données et déliement du secret professionnel

Les données qui seront collectées dans le cadre du processus d'allocation seront utilisées, traitées automatiquement et enregistrées dans le sens de §28 (1) BDSG pour constater l'aptitude d'allocation du demandeur/de la demandeuse dans le cadre des directives sur les marchés publics et du statut du "Förderverein für unschuldig in Not geratene Studierende e.V.". Les données collectées seront enregistrées à des fins documentaires.

En outre, dans le cadre du processus d'allocation et de la coordination de l'allocation, ainsi que pour la prévention de la fraude, l'association est autorisée à échanger oralement et par écrit les données et informations, qui étaient créées dans le cadre du processus de demande, avec les institutions suivantes :

- a. Association Protestante d'Étudiants Gießen
- b. Communauté Étudiante Catholique Gießen
- c. Bureau International de JLU
- d. Bureau International de THM
- e. Département Conseil et Service du Studentenwerk Gießen
- f. Office Allemand d'Échanges Universitaires (DAAD)

Au cas où une allocation soit cofinancée par le DAAD, les données collectées afin d'effectuer le processus d'allocation, seront transmises sous forme numérisée au Bureau International (Akademisches Auslandsamt) de l'université respective. L'association ne communiquera pas les données et informations à d'autres organisations, autorités ou personnes que celles mentionnées ci-dessus.

Si vous ne signez pas cette déclaration de protection des données et déliement du secret professionnel, une allocation ne peut pas être accordée.

Date

Signature demandeur/demandeuse

Déclaration sur la demande

Par la présente, je certifie que les données ci-dessus sont véridiques et que je n'ai pas caché des informations pertinentes, en particulier sur mes revenus et mes biens, et je demande une allocation de cas social grave. J'accepte que mes données soient enregistrées électroniquement et stockées pour traitement.

Date

Signature demandeur/demandeuse